

## Arrêté ministériel n° 95-346 du 18 août 1995 portant fixation du calendrier des vacances scolaires pour l'année 1995-1996

---

<i>Type</i>	Texte réglementaire
<i>Nature</i>	Arrêté ministériel
<i>Date du texte</i>	18 août 1995
<i>Publication</i>	<a href="#">Journal de Monaco du 25 août 1995</a> <sup>[1 p.3]</sup>
<i>Thématique</i>	Education

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1995/08-18-95-346@1995.08.26>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la loi n° 826 du 14 août 1967 sur l'enseignement ;

### **Article 1er**

Le calendrier des vacances de l'année scolaire 1995-1996 est fixé comme suit :

- Rentrée des classes :  
Lundi 11 septembre 1995.
- Vacances de la Toussaint :  
Du vendredi 27 octobre 1995 après la classe au lundi 6 novembre 1995 au matin.
- Fête Nationale :  
Lundi 20 novembre 1995.
- Immaculée Conception :  
Vendredi 8 décembre 1995.
- Vacances de Noël :  
Du mardi 19 décembre 1995 après la classe au mercredi 3 janvier 1996 au matin
- Sainte-Dévote :  
Samedi 27 janvier 1996.
- Vacances d'hiver :  
Du vendredi 16 février 1996 après la classe au lundi 4 mars 1996 au matin.
- Vacances de printemps :  
Du vendredi 5 avril 1996 après le dernier cours de la matinée au lundi 22 avril 1996 au matin.
- Fête du travail :  
Mercredi 1er mai 1996.
- Ascension :  
Du mercredi 15 mai 1996 après le dernier cours de la matinée au lundi 20 mai 1996 au matin.
- Pentecôte :  
Lundi 27 mai 1996
- Fête Dieu :  
Jeudi 6 juin 1996.
- Vacances d'été :  
Du vendredi 28 juin 1996 après la classe au lundi 9 septembre 1996 au matin.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 25 août 1995

<sup>^ [p.1]</sup> <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1995/Journal-7196>